



Conseil National d'Action Sociale (CNAS)

Déclaration liminaire

Monsieur le Ministre,

Nous sommes conviés ce jour en Conseil National d'Action Sociale, au vote du budget de l'action sociale du ministère de la Justice. Sous votre impulsion, celui-ci est en progression de 8%, pour atteindre 28 millions d'euros en faveur des personnels.

Si ce Budget est à souligner, pour **l'UNSa Justice** il doit être ventilé de manière pragmatique et efficace sur les différents segments de l'action sociale avec en premier lieu la question de « **la petite enfance** ».

En effet, depuis près de deux ans, les agents répondent présents face à la pandémie, notamment les personnels féminins pour lesquelles, le déséquilibre d'égalité professionnelle Femme/Homme s'est accentué au cours des derniers mois, comme le souligne le dernier rapport de la DGAFP.

Pour **l'UNSa Justice** cette approche doit se traduire par **un doublement du CESU Horaires Atypiques** afin de passer la prestation de 200 à 400 euros. Rappelons, que ce niveau n'a pas été réévalué depuis sa création, il y a 10 ans !

Tout comme le nombre de berceaux liés au marché piloté par le secrétariat général, qui doit progresser et atteindre le seuil de 250 places.

Le soutien financier de la CNAF par l'accord signé avec le secrétariat général, conjugué à l'approche favorable du marché public rend tout à fait possible cette trajectoire positive pour la garde d'enfants.

Elle doit par ailleurs s'accompagner d'un soutien financier Interministériel comme ce fut le cas sur le ressort d'Aix en Provence ou de Mayotte.

La validation de ces deux axes de progression viendrait contribuer à dynamiser l'accord égalité professionnelle Femme/Homme, sans pour autant occulter d'autres pistes de développement, comme la garde individuelle via les assistantes maternelles (ASS / MAT).

Concernant le partenariat avec Orphéopolis qui est venu gommer une carence historique, en 2021, ce sont près de 200 enfants qui ont pu intégrer le dispositif et ainsi percevoir un soutien significatif tant financier que matériel.

Pour **l'UNSa Justice** l'intégration d'orphelins doit se poursuivre pour qu'au moins 100 enfants supplémentaires puissent intégrer cet organisme en 2022.

Au-delà de la petite enfance, face à l'inflation galopante, la question de **la restauration des personnels** nécessite une attention toute particulière de notre tutelle.

Le déploiement des nouveaux marchés « MGD21 » dans pas moins de 28 établissements pénitentiaires, va permettre aux agents d'accéder aux menus dits « allégés ».

Au cours des discussions sur la « MGD17 », l'administration avait évoqué l'arrêt du versement de la PIM avant de maintenir finalement celle-ci.

L'UNSa Justice attend que cette subvention soit appliquée comme sur l'ensemble des menus dits « allégés » !

Concernant **la pratique sportive**, à l'issue de deux années difficiles, pour **l'UNSa Justice** l'accent doit être mis sur la prise en charge des frais d'inscription et favoriser le sport en y facilitant l'accès.

Pour **l'UNSa Justice**, la subvention de l'ASMJ doit être significativement augmentée pour répondre à ce double objectif, en fixant un minimum de 5 000 aides directes aux personnels ainsi que le développement accru de manifestations sportives (*rencontres de Football inter- Etablissements Pénitentiaires et services du ministère de la Justice, Randonnées découvertes en métropole et en Outre-Mer, Tournoi de Badminton, Tir, etc..*).

Concernant **le logement** dont il faut rappeler qu'il est le principal poste de dépense des familles, pour **l'UNSa Justice** la question de l'accèsion à la propriété est centrale !

En effet, le Prêt Bonifié Immobilier (PBIMJ), a connu un vif succès au cours de l'année écoulée malgré un contexte de crise sanitaire.

Et pour cause, celui-ci en prenant une partie des intérêts de l'emprunt immobilier et venant compléter le prêt à taux zéro de l'Etat, favorise l'accèsion des agents et matérialise mécaniquement une épargne par la « pierre ».

Pour **l'UNSa Justice**, les niveaux de prise en charge doivent être revus significativement à la hausse afin de limiter les intérêts payés par les agents et faciliter une propriété immobilière plus rapide.

Parallèlement, les crédits fléchés sur le logement permettraient de poursuivre la politique de réservation de logements sociaux dans les agglomérations où la pression foncière est « tendue ».

Toujours sur le logement, **l'UNSa Justice** revendique à nouveau la mise en œuvre du rapport « DORISON » visant la création de logements sur des emprises de l'Etat et par déclinaison du ministère de la Justice.

En effet, l'état des lieux déployé par la « DIR SG Paris / Ile de France » en lien avec les deux CRAS d'Ile de France, laisse apparaitre pas moins de 18 emprises foncières disponibles qui permettraient la mise en œuvre rapide de nombre de logements à loyer maîtrisé pour les Personnels de la Justice.

Au-delà du budget qui nous préoccupe aujourd'hui, **l'UNSa Justice** s'insurge contre la volonté de votre administration de réformer les instances d'action sociale de proximité (Conseils Régionaux d'Action Sociale) dans les travaux sur les lignes directrices de gestion.

Pour **l'UNSa Justice**, réduire le nombre de CRAS diminuerait significativement l'action de proximité au bénéfice des personnels, ce qui par ailleurs, irait à contre sens de l'augmentation significative du budget d'action sociale que vous avez obtenu.

Nous revendiquons le maintien en l'état d'une organisation territoriale qui fonctionne !... Nous revendiquons aussi la reconnaissance des acteurs sociaux qui alimentent ce réseau et l'octroi de moyens de fonctionnement pour asseoir ce lien social tissé depuis des décennies, au bénéfice de la collectivité de travail et de l'aide apportée aux plus démunis d'entre nous.

Paris, le 11 janvier 2022

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET

L'UNSa Justice
l'action utile !